

Application pour les distributeurs de prothèses auditives — Attestation Temporaire d'inscription et d'examen pour les personnes inscrites

Lisez attentivement les instructions avant de remplir la demande. Les demandes incomplètes seront retournées, ce qui retardera l'obtention du permis. Toute omission, inexactitude ou omission de faire une divulgation complète dans une demande ou des pièces justificatives peut être considérée comme une raison suffisante pour refuser une licence ou, si une licence est délivrée, peut entraîner la suspension ou la révocation d'une licence.

Qu'y a-t-il dans ce paquet ?

Cette trousse de demande comprend toutes les informations et tous les formulaires dont vous aurez besoin pour faire une demande d'inscription en tant qu'audioprothésiste, l'examen et l'inscription temporaire. Une demande dûment remplie comprendra le formulaire de demande de trois pages; les frais appropriés (indiqués à la page 2 et sur le formulaire de demande) et toute documentation demandée.

Qui doit demander l'enregistrement d'un distributeur d'appareils auditifs ?

Toute personne qui distribue des prothèses auditives doit s'enregistrer auprès du secrétaire d'État. La loi générale sur les affaires [Art.37-A, §789(8)] définit un distributeur d'appareils auditifs comme "toute personne âgée d'au moins 21 ans ou un audiologiste autorisé en vertu de la loi sur l'éducation [Art. 159] à délivrer des appareils auditifs...".

De quelles qualifications et pièces justificatives ai-je besoin pour faire une demande d'inscription ?

Vous pouvez postuler en fonction de l'une des catégories suivantes :

1. Audiologistes :

Audiologists Les audiologistes agréés en vertu de l'article 159 de la loi sur l'éducation qui se livrent à la distribution d'appareils auditifs doivent s'inscrire auprès du secrétaire d'État.

A) Audiologistes expérimentés :

Si vous avez une preuve d'expérience dans la délivrance de prothèses auditives dans l'État de New York immédiatement avant le 1er janvier 2000, vous devez soumettre :

- Une demande d'inscription dûment remplie, en cochant la rubrique 1A ;
- Des frais de dossier non remboursables de 150 \$;
- La preuve de votre expérience dans la délivrance d'aides auditives dans l'État de New York immédiatement avant le 1er janvier 2000 ; et
- Une copie de votre licence actuelle d'audiologiste.

Preuve d'expérience acceptable :

Afin d'être admissible à une inscription d'audioprothésiste sans examen, vous devez fournir une preuve d'au moins 6 mois d'expérience dans la dispensation d'appareils auditifs. Le terme « distribution d'appareils auditifs » comprend la sélection, la vente, la location, l'adoption ou l'entretien d'appareils auditifs.

Une preuve d'expérience dans la distribution d'aides auditives peut être démontrée comme suit :

Par votre affidavit détaillant la portée, la nature et la durée de votre expérience de distribution d'aides auditives.

- Une copie de votre licence d'audiologiste du Département de l'Éducation de l'État de New York.
- Une copie de votre licence de revendeur d'appareils auditifs (si possible).
- Corroborant les affidavits (références) d'employeurs, d'associés, de collègues ou de clients indiquant la nature et l'étendue de vos activités de distribution d'aides auditives.
- D'autres preuves d'expérience corroborantes pouvant inclure des parties pertinentes de votre déclaration de revenus, des formulaires 1099, W2, des documents contractuels indiquant les transactions relatives aux appareils auditifs ou des reçus.

B) Audiologiste sans expérience :

Si vous n'avez pas d'expérience dans la distribution d'appareils auditifs, vous serez dispensé de l'examen écrit, du cours d'instruction et du programme de formation de 12 mois, mais vous devrez passer l'examen pratique de compétence. Pour faire une demande d'inscription, vous devez soumettre :

- Une demande dûment remplie avec le point 1B coché ;
- Des frais non remboursables de 200 \$ (pour couvrir les frais de candidature de 150 \$ et les frais de 50 \$ pour l'examen pratique de compétence uniquement) ; et
- Une copie de votre licence actuelle d'audiologiste.

REMARQUE:

- Le certificat d'inscription temporaire n'est pas disponible.
- Vous devez réussir l'épreuve pratique de compétence. Une fois que vous aurez passé ce repos, une inscription permanente vous sera envoyée par la poste..

A l'attention des candidats au stage clinique en audiologie :

Si vous souhaitez dispenser des prothèses auditives dans un cadre clinique en tant que CFY, vous devez demander une licence temporaire pendant votre stage.

Vous trouverez ci-dessous les étapes impliquées dans ce processus :

- L'étudiant doit être dans un programme universitaire accrédité à l'échelle nationale qui mène à l'obtention d'un permis NYS en audiologie
- L'étudiant doit remplir une demande de distributeur d'aides auditives qui peut être téléchargée sur le site Web de DOS au lien suivant : <https://www.dos.ny.gov/forms/licensing/2018/1433-a.pdf>. Sur la demande, sélectionnez le numéro 2 – « première demande de certificat d'inscription temporaire » et remplissez l'intégralité de la demande. Veuillez indiquer que vous êtes un étudiant en audiologie dans cette partie de la demande.
- **Remplir la partie Affidavit de l'employeur de la demande :**

Doit être rempli par l'instructeur superviseur ou la personne désignée de l'université qui est un audioprothésiste agréé et

Hearing Aid Dispenser Application – Individual Registrant

qui est impliqué dans la distribution d'appareils auditifs. Le superviseur de distribution d'aides auditives enregistré à l'université doit affecter les étudiants aux endroits où les étudiants recevront une formation clinique hors campus et doit conserver des dossiers documentant la formation des étudiants.

Une fois que vous êtes en possession de votre permis d'audiologiste, vous pouvez faire une demande d'enregistrement de distributeur de prothèses auditives. Sélectionnez la catégorie 1B sur l'application du distributeur d'aides auditives. Vous serez alors convoqué pour un examen pratique. Après avoir réussi l'examen, vous recevrez un enregistrement de distributeur d'aides auditives.

Pour plus d'informations, veuillez visiter notre site Web à : <https://www.dos.ny.gov/licensing/hearingaid/hearingaid.html> ou vous pouvez contacter le Bureau des normes éducatives à l'adresse suivante dosedmailing@dos.ny.gov.

2. Candidat pour la première fois (premier intérimaire) :

Si vous présentez une première demande, vous pouvez demander votre premier certificat d'inscription temporaire en soumettant :

- une demande dûment remplie avec la case 2 cochée et la section Affidavit de l'employeur remplie et signée par l'audioprothésiste agréé responsable ; et
- des frais non remboursables de 30 \$ pour un certificat d'inscription temporaire.
- En plus de ce qui précède, conformément au §790(1)(a)(ix) de l'article 37-A de la loi générale sur les affaires, les candidats postulant le 1er janvier 2003 ou après cette date doivent inclure la preuve de l'achèvement soit d'un Diplôme de 2 ans ou 60 heures de crédit. Une preuve acceptable est une copie d'un diplôme ou un relevé de notes original.

Dès la délivrance de votre certificat d'enregistrement temporaire, vous serez considéré comme un stagiaire.

REMARQUE:

- Vous devez suivre un programme de formation de 12 mois sous la supervision directe d'un distributeur enregistré, suivre un cours d'instruction mandaté par l'État et réussir des examens écrits et pratiques.

3. Candidat pour la première fois (intérimaire supplémentaire) :

La durée d'inscription est de deux ans sauf une inscription temporaire pour un stage qui est valable un an.

Si vous êtes un stagiaire qui demande un certificat d'inscription temporaire supplémentaire, vous devez soumettre :

- une demande dûment remplie avec la case 3 cochée et la section Affidavit de l'employeur remplie et signée par l'audioprothésiste agréé responsable ;
- des frais remboursables de 30 \$ pour un certificat d'inscription temporaire.

4. Stagiaire - candidature à l'examen :

Si vous êtes un stagiaire ayant suivi six mois de formation supervisée et le cursus d'instruction qui souhaite passer les examens, vous devez présenter :

- Une demande remplie avec le point 4 coché;
- Des frais d'examen non remboursables de 50 \$ (les frais de 50 \$ qui accompagnent cette première demande seront appliqués aux examens pratiques et écrits; après cela, les frais sont de 50 \$ par examen);
- Les certificats de cours et de formation de six mois qui donnent droit à l'épreuve pratique d'aptitude et aux examens écrits.

5. Stagiaire – demande d'inscription complète :
Si vous êtes un stagiaire qui a terminé votre formation, votre cours d'instruction et réussi les deux examens, vous pouvez faire une demande d'enregistrement d'audioprothésiste en soumettant :

- une demande remplie avec le point 5 coché;
- des frais de dossier non remboursables de 150 \$; et
- le Certificat complété de 12 mois de Formation en Prothèse Auditive délivré par l'audioprothésiste agréé.

Combien de fois un candidat pour la première fois sans expérience préalable (stagiaire) avec une inscription temporaire peut-il passer l'examen ?

Une personne a droit à trois tentatives pour réussir les examens écrits et pratiques. Si les examens ne réussissent pas après trois tentatives, le stagiaire devra recommencer le processus de candidature, y compris soumettre un nouveau formulaire de candidature au Département d'État, reprendre le cours d'instruction et terminer le programme de stage sous la supervision directe d'un audioprothésiste agréé.

Quels sont les frais et les conditions d'inscription ?

- \$50 pour la première fois pour l'examen écrit et l'examen pratique d'aptitude ;
- \$150 Certificat individuel d'enregistrement en tant que distributeur d'appareils auditifs ; et
- \$30 pour le certificat d'enregistrement temporaire.

Le certificat d'enregistrement ne peut être délivré à nouveau (à nouveau pour une période d'un an) qu'après vérification écrite de la poursuite de la supervision par un audioprothésiste enregistré.

Quels sont les modes de paiement acceptés ?

Vous pouvez payer par chèque ou mandat à l'ordre du Département d'Etat ou par MasterCard ou Visa, en utilisant un formulaire d'autorisation de carte de crédit. N'envoyez pas d'espèces. Les frais de dossier et d'examen ne sont pas remboursables. Des frais de 20 dollars seront facturés pour tout chèque retourné par votre banque.

Je sais que les stagiaires ont besoin d'un cours d'instruction. Ce cours doit-il être enseigné par un instructeur agréé?

Oui, le cours de formation, qui comporte en fait deux volets (un volet théorique et un volet pratique), doit être dispensé par une personne considérée comme un instructeur agréé par le Bureau des normes éducatives du Département d'État. Si une personne souhaite enseigner l'une ou l'autre de ces parties, elle doit soumettre un formulaire de demande d'agrément d'instructeur dûment rempli (disponible auprès du Bureau des normes éducatives), un curriculum vitae et une redevance de 25 dollars à cette unité pour qu'elle soit traitée. Les audioprothésistes qui souhaitent dispenser la formation à leur(s) stagiaire(s) doivent obtenir une autorisation avant de pouvoir enseigner. Pour être agréé, le dispensateur doit avoir trois ans d'expérience dans la délivrance d'appareils auditifs ou dans un domaine directement lié à la délivrance d'appareils auditifs..

Où puis-je obtenir une copie du cours d'instruction pour les audioprothésistes ?

Vous pouvez contacter le Département d'État, Bureau des normes éducatives, pour obtenir la copie la plus récente du programme.

Existe-t-il des exigences en matière de formation continue ?

Hearing Aid Dispenser Application – Individual Registrant

Oui. Pour pouvoir renouveler votre enregistrement de distributeur d'aides auditives à compter du 1er janvier 2019, vous devrez avoir suivi les cours suivants avant le renouvellement :

Dispensers : 20 heures de formation continue approuvée par le Département d'État. Au moins une de ces heures doit porter sur la bobine téléphonique (t-coil) et d'autres dispositifs d'aide à l'écoute, au moins une heure sur le contrôle des infections et au moins une heure sur les lois, les règlements et la conduite professionnelle de l'État de New York et du gouvernement fédéral, en plus du reste des heures de formation continue exigées.

- **Audiologistes** : Quatre heures de formation continue pour les distributeurs de prothèses auditives. Au moins une de ces heures doit inclure le sujet de la bobine téléphonique (t-coil) et d'autres dispositifs d'aide à l'écoute.
- assistive appareils d'aide à l'écoute, au moins une heure de contrôle des infections et au moins une heure de lois, réglementations et conduite professionnelle de l'État de New York et fédérales en plus de l'heure restante de formation continue. Ces heures peuvent être acquises en satisfaction du maintien de l'autorisation d'exercer en vertu de l'article 159 de la loi sur l'éducation, tant que l'inscrit démontre qu'il a terminé les sujets requis.

Puis-je obtenir un enregistrement d'aide auditive sur la base de mon permis dans un autre État ?

Peut-être. Nous examinerons les demandes de candidature des personnes soumettant une preuve de licence actuelle d'un autre État où les exigences sont équivalentes ou supérieures.

Dois-je remplir la section Déclaration de pension alimentaire pour enfants de la demande ?

Une déclaration de pension alimentaire pour enfants est obligatoire dans l'État de New York (loi sur les obligations générales), que vous ayez ou non des enfants ou une obligation alimentaire. **Toute personne qui a quatre mois ou plus d'arriérés de pension alimentaire pour enfants peut faire l'objet d'une suspension de son permis d'entreprise, de sa profession et de son permis de conduire.** La soumission intentionnelle d'une fausse déclaration écrite dans le but de contrecarrer ou de faire échouer l'exécution légale des obligations alimentaires est punissable en vertu de l'article 175.35 de la loi pénale. C'est un crime de classe E d'offrir un faux instrument de dépôt auprès d'un État ou d'un gouvernement local dans l'intention de frauder.

NOTIFICATION DE CONFIDENTIALITÉ

Dois-je indiquer mon numéro de sécurité sociale et mon numéro d'identification fédéral sur la demande ?

Oui, si vous disposez d'un numéro de sécurité sociale ou d'un numéro d'identification fédéral, vous êtes tenu de le fournir. Si vous n'avez pas de numéro de sécurité sociale ou de numéro d'identification fédéral, veuillez fournir une explication écrite. Le département d'État est tenu de collecter les numéros fédéraux de sécurité sociale et d'identification de l'employeur de tous les titulaires de licence. L'autorisation de demander et de conserver ces informations personnelles est prévue à l'article 5 de la loi fiscale et à l'article 3-503 de la loi sur les obligations générales. La divulgation de ces informations est obligatoire. Les informations sont collectées pour permettre au ministère de la fiscalité et des finances d'identifier les particuliers, les entreprises et d'autres personnes qui n'ont pas rempli leur déclaration d'impôt ou qui ont sous-estimé leurs obligations fiscales, et d'identifier d'une manière générale les personnes concernées par les impôts administrés par le commissaire à la fiscalité et aux finances. Il sera utilisé à des fins d'administration fiscale et à toute autre fin autorisée par la loi fiscale et pourra également être utilisé par les agences d'exécution des pensions alimentaires pour enfants ou leurs représentants autorisés de cet État ou d'autres États établis conformément au titre IV-D de la loi sur la sécurité sociale, pour établir, modifier ou exécuter une ordonnance alimentaire, mais ne sera pas mis à la disposition du public. Une explication écrite est requise lorsqu'aucun numéro n'est fourni. Ces informations seront conservées dans le système d'information sur les licences par le directeur de l'administration et de la gestion, au One Commerce Plaza, 99 Washington Avenue, Albany, NY 12231-0001.

VOULEZ-VOUS VOUS INSCRIRE POUR VOTER ?

Veuillez visiter le NY State Board of Elections à l'adresse www.elections.ny.gov/votingregister.html ou appelez le **1-800-FOR-VOTE** pour demander un formulaire d'inscription des électeurs NYS.

Pour vous inscrire en ligne, rendez-vous sur www.ny.gov/services/register-vote.



Division of Licensing Services

État de New York
Département d'État
Division des services de licences
P.O. Box 22001
Albany, NY 12201-2001
Service Clientèle: (518) 474-4429
www.dos.ny.gov

Demande d'inscription d'un Audioprothésiste - Personne Physique Attestation Temporaire d'Inscription et d'Examen

NE PAS ECRIRE DANS CETTE ZONE	
150	
200	
30	
30	
50	
150	

1) Je suis Audiologiste diplômé :

A) **Ayant une expérience** dans la distribution des appareils auditifs dans l'État de New York immédiatement avant le 1er janvier 2000.
Les frais exigibles sont de: \$150

B) **sans expérience. Frais dus: \$200**(comprend les frais de demande de 150 \$ et les frais d'examen de 50 \$)

2) Je présente une demande pour la première fois pour un premier certificat d'inscription temporaire.

Êtes-vous actuellement étudiant en audiologie? Oui _____ Non _____
Les frais exigibles sont de \$30

3) Je suis un stagiaire/c'est la première fois que je demande un certificat d'inscription temporaire supplémentaire.

Êtes-vous actuellement étudiant en audiologie? Oui _____ Non _____
Les frais exigibles sont de \$30

4) Je suis un stagiaire qui a suivi 6 mois de formation supervisée et le cours d'instruction et je postule maintenant pour un examen.

Les frais exigibles sont de \$30 (frais d'examen)

5) Je suis un stagiaire qui a terminé ma formation et le cursus d'instruction et réussi les examens écrits et pratiques. Je demande maintenant un enregistrement de distributeur d'aides auditives. **Les frais exigibles sont de \$30** (Inscription individuelle)

VEUILLEZ IMPRIMER

NOM, Y COMPRIS LES SUFFIXES (JR, SR, II, III, ETC.)

PRENOM

M.I.

ADRESSE DU DOMICILE — NUMÉRO ET RUE (P.O. UNE BOÎTE PEUT ÊTRE AJOUTÉE POUR ASSURER LA LIVRAISON)

VILLE

ETAT

CODE POSTAL+ 4

COMTÉ

NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE (VOIR LA NOTIFICATION DE CONFIDENTIALITÉ) ID FÉDÉRAL NUMÉRO (VOIR AVIS DE CONFIDENTIALITÉ) TÉLÉPHONE DE JOUR (EN OPTION ; si problème avec l'application)

L'ADRESSE ÉLECTRONIQUE (S'IL Y EN A UNE)

Demande de distributeur de prothèses auditives – Inscrit individuel

OUI ou NON

1. Avez-vous déjà obtenu une licence régulière ou temporaire de distributeur d'appareils auditifs de l'État de New York ? _____
→SI OUI, ✓ dans la case appropriée ci-dessous, en précisant les dates et le numéro d'identification unique :
- Licence temporaire De _____ Pour _____ UID _____
- Licence régulière De _____ Pour _____ UID _____
2. Avez-vous déjà été reconnu coupable dans cet État ou ailleurs d'une infraction pénale qui est un délit ou un crime ? _____
→SI OUI, soumettre une explication écrite indiquant le lieu, la compétence du tribunal, la nature de l'infraction, la peine et/ou toute autre disposition. Vous devez fournir une copie de l'acte d'accusation (par exemple, acte d'accusation, dénonciation pénale ou plainte) et un certificat de décision. Si vous possédez ou avez reçu un certificat d'exonération d'invalidité, un certificat de bonne conduite ou une grâce exécutive, vous devez soumettre une copie avec cette demande.
3. Y a-t-il des accusations criminelles (délits ou crimes) en cours contre vous devant un tribunal de cet État ou d'ailleurs ? _____
→SI OUI, vous devez fournir une copie de l'acte d'accusation (par exemple, acte d'accusation, dénonciation pénale ou plainte).
4. Une licence ou un permis délivré à vous ou à une société dont vous êtes ou étiez un dirigeant dans l'État de New York ou ailleurs a-t-il déjà été révoqué, suspendu ou refusé ? _____
→SI OUI, vous devez fournir tous les documents pertinents, y compris la détermination de l'agence, le cas échéant.
5. Avez-vous un diplôme d'études secondaires ou son équivalent? _____
6. Do Avez-vous un diplôme de deux ans ou 60 heures de crédit et avez-vous une preuve jointe (copie d'un diplôme ou d'un relevé de notes original) ? (Ne s'applique pas aux audiologistes agréés.) _____
7. Quelle est votre date de naissance? _____
8. Si vous êtes titulaire d'une licence ou d'un enregistrement d'audioprothésiste en cours de validité dans un autre État, indiquez l'État en question : _____

ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR - Tous les candidats (à l'exception des audiologistes agréés) doivent faire signer cet affidavit par leur distributeur parrain.

Je suis, _____, un audioprothésiste agréé et je déclare par la présente que je parraine la personne susmentionnée.

Parrainage
Signature du distributeur _____ Date _____

IMPRIMER le nom du _____
sponsoring :

Nom de l'entreprise: _____

Adresse de l'entreprise : _____

UID du parrain: _____

TOUS LES CANDIDATS—Emplacement de l'entreprise (Employés : lieu de travail)

NOM DE L'ENTREPRISE _____

ADRESSE DE L'ENTREPRISE — NUMÉRO ET RUE _____

VILLE _____ ETAT _____ CODE POSTAL+ 4 _____

COMTÉ _____

NUMÉRO UID D'ENTREPRISE (SI CONNUE) _____

Demande de distributeur de prothèses auditives – Inscrit individuel

Employés d'organisations à but non lucratif : exemption des frais

Les employés des sociétés à but non lucratif sont exonérés des frais d'enregistrement (demande) tant que l'employé des sociétés à but non lucratif Profit Corporation n'est pas autrement engagée dans la distribution d'appareils auditifs à des fins lucratives. Les employés des sociétés à but non lucratif ne sont **PAS** exemptés des qualifications nécessaires pour dispenser des prothèses auditives. Ils doivent déposer une demande et se conformer à toutes les qualifications nécessaires pour recevoir un enregistrement de fournisseur de prothèses auditives. Les employés d'une société à but non lucratif ne sont **PAS** exemptés des frais d'examen.

Etes-vous un employé d'une société à but non lucratif qui n'est pas autrement engagée dans la distribution d'appareils auditifs à des fins lucratives ?

OUI NON

Si oui, vous êtes exempté des frais d'inscription temporaire de \$30 et de \$150. Vous n'êtes **PAS** exempté des frais d'examen.

Déclaration de pension alimentaire pour enfants

En signant cette demande, je certifie qu'à la date de cette demande, je ne suis pas dans l'obligation de payer une pension alimentaire pour enfants OU si je suis dans l'obligation de payer une pension alimentaire pour enfants, je n'ai pas quatre mois ou plus d'arriérés de paiement de pension alimentaire pour enfants, ou j'effectue des paiements par exécution du revenu ou par un paiement ou un plan de remboursement convenu par le tribunal ou par un plan convenu par les parties ou mon obligation alimentaire pour enfants fait l'objet d'une procédure judiciaire en cours, ou je reçois une aide publique ou un supplément revenu de sécurité.

Confirmation du candidat — J'affirme, sous peine de parjure, que les déclarations faites dans cette demande sont vraies et correctes. J'affirme en outre avoir lu et compris les dispositions de l'article 37-A de la loi générale sur les affaires et les règles et règlements promulgués en vertu de celle-ci.

Signature du demandeur

X _____

Date _____

Demande de distributeur de prothèses auditives – Inscrit individuel

N'oubliez pas de joindre tous les documents à ce formulaire ainsi que les frais appropriés (à l'ordre du département d'État de l'État de New York). Avant d'envoyer votre paquet au Département d'État, Division des services de licences,, P.O. Box 22001, Albany, NY 12201-2001, prenez le temps de vérifier ce que vous envoyez à l'aide de la liste de contrôle ci-dessous :

1) Si vous êtes un audiologiste agréé :

- A) **ayant de l'expérience** dans la distribution d'appareils auditifs dans l'État de New York juste avant le 1er janvier 2000, inclure des frais de demande de **150 \$** et une preuve de licence actuelle en tant qu'audiologiste et une preuve d'expérience juste avant le 1er janvier 2000.

OU, si vous êtes un audiologiste agréé :

- B) **sans expérience**, incluez des frais de demande de 200 \$ (pour couvrir les frais de demande de **150 \$** et les frais d'examen de 50 \$) et une copie de votre licence d'audiologiste actuelle.

2) Si vous êtes un candidat pour la première fois, incluez des frais de demande de **30\$** (pour un certificat d'inscription temporaire), une preuve de l'obtention d'un diplôme de deux ans ou de 60 heures de crédit (copie d'un diplôme ou d'un relevé de notes original), **et être assurez-vous que l'Attestation de l'employeur** (voir page 2) est rempli et signé.

3) Si vous êtes un stagiaire qui demande un certificat d'inscription temporaire supplémentaire, incluez des frais de **30\$** (pour un certificat d'inscription temporaire) **et assurez-vous que l'attestation de l'employeur** (voir page 2) est rempli et signé.

4) SSi vous êtes un stagiaire qui a suivi 6 MOIS DE FORMATION SUPERVISEE et un cours d'instruction, incluez des frais d'examen de **50\$** et un certificat d'achèvement de cours satisfaisant (délivré soit par le fournisseur d'enseignement agréé par le Département d'État, soit par le fournisseur d'appareils auditifs agréé) et le Certificat de Formation de 6 Mois en Prothèse Auditive dûment rempli délivré par l'audioprothésiste enregistré.

5) Pour ceux qui postulent maintenant pour une demande de distributeur d'appareils auditifs parce que vous avez terminé votre formation et votre cours d'instruction et réussi les examens écrits et pratiques, assurez-vous de remplir la demande et d'inclure des frais de demande de **150\$** et le certificat de 12 mois de Formation en délivrance de prothèses auditives délivrée par le dispensateur de prothèses auditives enregistré.

Il est important que vous avisiez cette division de tout changement à votre adresse résidentielle ou commerciale afin que vous puissiez recevoir les avis de renouvellement et toute autre notification pertinente à votre permis.